

Opposition fourvoyée

Les fusillades confuses de la nuit du 24 au 25 novembre, qui ont fait 8 tués et 18 blessés, ont été étonnamment mal conduites : coût humain élevé, pour des résultats nuls, même franchement négatifs.

Plusieurs explications sont possibles, qui ne s'excluent pas :

Les CFF (*Cambodian Freedom Fighters*) sont un groupuscule qui a perdu, dans son exil américain, le contact avec le Cambodge profond, qui a perdu en même temps le fil de l'histoire et reste bloqué sur quelques formules simplistes: anti-communisme, anti-Vietnam, anti-Hun Sen.

Il s'en obsède lui-même, et les moyens de communication modernes l'y aident : on voit maintenant des échauffés de l'e-mail comme il y a des matamores et des révolutionnaires de comptoir. On répète les convictions comme on se passe un joint, ou un pétard. Totalement irréaliste dans ses objectifs comme dans son action, sans racines dans la population cambodgienne, le mouvement CFF n'a pas l'importance politique qu'il imagine.

La fusillade de la nuit du 25 novembre est plutôt à classer au dossier des faits divers.

Une autre explication : les CFF étaient "noyautés" de longue date par le ministère de l'Intérieur, qui n'attendait que l'occasion (à moins qu'il ne l'ait provoquée) de tomber sur les plus agressifs des CFF.

C'est une indication pour les amateurs de violences : le gouvernement est plus solide qu'ils ne l'imaginent.

Il est bon qu'il y ait une opposition, qu'elle s'exprime, et apporte des informations par exemple sur l'influence supposée du Vietnam, ou sur les déplacements prétendus de bornes frontalières. Il existe d'ailleurs de bien meilleurs dossiers que ceux-là.

Mais s'opposer à coups de feu est une formule à la fois désuète, coûteuse et inopérante : la preuve. c.n.

Entretien

S.E. HOR NAMHONG

Ministre des Affaires étrangères

L'ASIE ORIENTALE nouveau pôle mondial - Une ASEAN plus cohérente - les frontières

Nouveau venu dans l'Association des pays du Sud-est asiatique, le Cambodge n'a encore participé qu'à deux réunions au sommet. Celle qui a eu lieu à Singapour le 25 novembre nous a paru, comparée à la précédente, le 25 juillet (cn 141) très fructueuse, plus concrète.

En résumé, deux sujets ont été traités :

- comment intégrer les membres nouveaux venus dans l'ASEAN;

- établir des relations plus étroites entre les 10 de l'ASEAN et les trois pays de l'Asie de l'est : la Chine, le Japon, la Corée du Sud.

De l' "ASEAN + 3" à l' "Asie Orientale"

L'atmosphère a été parfaite. On on a bien vu des deux côtés, celui des 10 de l'ASEAN et celui des 3 de l'Asie orientale, Chine, Japon, Corée du Sud, la volonté de resserrer les liens, de mieux coordonner les actions.

Vers une vaste zone de libre-échange

Dans cet esprit, il a été décidé sur la proposition du président de la Corée du sud, d'aller au-delà du "groupe de vision" précédent, et de créer un Groupe d'étude pour étendre la zone de libre-échange prévue pour l'ASEAN (AFTA) à l'Asie du Nord-est.

Aux deux pôles déjà existants, l'Amérique du Nord et l'Union Européenne, répondra ainsi un troisième pôle : l'Asie Orientale.

Au lieu de dire "ASEAN + 3", on parle déjà de "sommet de l'Asie Orientale" qui désormais



ASEAN Japon, Chine et Corée du sud formeront face à l'Amérique et à l'Europe un troisième pôle, l'Asie Orientale

se réunit chaque année. Cette intégration de l'Asie de l'Est se fera progressivement. Il n'y a pas de calendrier précis. On va doucement vers une meilleure cohésion.

Chine : son poids suffit

Je ne crois pas que la Chine ait l'intention de diviser l'ASEAN en créant des liens particuliers avec certains pays.

Il est vrai que parmi les 10 de l'Association certains pays sont plus proches que d'autres de la Chine. Mais elle a signé avec le Cambodge un accord sur la structure des relations bilatérales comme elle l'a fait avec la Thaïlande, avec le Laos ... Elle accepte de travailler dans le cadre de l'Asie orientale.

Nous n'avons pas peur de la Chine. Elle respecte la souveraineté des nations, nous en avons eu des exemples dans le passé.

Personnellement je crois la Chine assez intelligente pour

laisser son influence agir d'elle-même, dans la région, dans le monde, sans avoir besoin de grignoter des territoires, ou de tenter de diviser l'ASEAN.

Il n'a pas été question à Singapour des îles Paracels ni des Spratley. Je ne crois pas que la Chine déclenche un conflit. Il existe un code de bonne conduite pour éviter les affrontements. Nous avons bon espoir que la Chine y adhèrera. Dans les Spratley, il faut co-exister; respecter la souveraineté de chacun.

Une ASEAN mieux intégrée

Concernant les dix pays de l'ASEAN, une décision très importante a été prise à Singapour : créer l'Initiative pour l'intégration de l'ASEAN (IAI).

Elle aura pour objectif de diminuer les différences entre les membres, grâce à un cadre de coopération régionale par lequel les membres les plus développés pourront aider les pays qui en ont le plus besoin.

Cette Initiative est guidée par le principe du Dr Mahathir "fais prospérer ton voisin et ainsi fais prospérer l'ASEAN".

L'IAI fera porter ses efforts sur l'éducation, la formation professionnelle, le savoir-faire, qui sont les éléments-clé de la compétitivité dans la nouvelle économie.

Les pays de l'ASEAN contribueront à l'IAI proportionnellement à leurs moyens.

L'appui des membres les plus riches

Signe concret de la volonté de coopération concrète des pays de l'Asie orientale, les trois pays du nord-est vont aider

(suite page 2)

(suite de la page 1)

cette IAI.

Déjà le Japon a promis de consacrer 15 milliards de dollars sur 5 ans à la formation dans le domaine des technologies de l'information.

Singapour consacra 15 millions de dollars à la formation (consultants/chercheurs en développement et en promotion des exportations, agriculture et industries agro-alimentaires, tourisme, ...) à travers des Instituts qui seront créés au Cambodge, au Laos, au Myanmar et au Vietnam,

pour former des formateurs.

Singapour augmentera aussi le nombre des bourses offertes aux res-

sortissants de l'ASEAN : 60 au lieu de 30.

La Chine a promis d'augmenter de 5 millions de dollars le Fonds de coopération Chine-ASEAN.

La Corée du Sud donne 5 millions de dollars et promet 15 millions supplémentaires.

Asie orientale : une entité économique en construction

Selon le communiqué officiel publié à l'issue de la réunion :

Les considérer l'ASEAN comme une entité économique à développer dans son ensemble. Ils ont soutenu la proposition du président de la Corée du sud Kim Dae Jung de créer un groupe d'étude de l'Asie de l'Est. Et soutenu la proposition du Premier chinois Zhu Rongji de créer un groupe d'experts pour étudier la coopération pays réunis à Singapour ont été d'accord.

- pour économique et le libre-échange entre l'ASEAN et la Chine.

- pour identifier les obstacles à la coopération entre ses membres, et les domaines dont dé-

pend la compétitivité de l'ASEAN, tels que les télécommunications, les moyens de transport par avion, par route, par mer, par voie ferrée, par les voies d'eau.

- et des télécommunications, un accord-cadre prévoit le développement d'une zone de libre-échange pour les biens, services et investissements parmi les membres de l'ASEAN.

Les pays réunis à Singapour ont été d'accord aussi s'occupant les industries de l'information et l'importance de la langue anglaise pour faire face aux exigences de la nouvelle

économie.

Projets en cours

Les pays de l'ASEAN sont d'accord pour pousser les projets comme l'AFTA (zone de libre-échange), et l'AIA (ASEAN Investment Area).

Et pour pousser le projet de liaisons ferroviaires qui relieraient Singapour à Kunming dans le Yunnan (lignes Bangkok, Phnom Penh - Ho Chi Minh traversant le Mékong - ligne traversant le Laos, ligne Myanmar - Kunming, *cn 50, 56*).

Les études de faisabilité vont être poussées, on recherche le financement.

Unité politique

Les 10 de l'ASEAN s'accordent sur l'importance de leur unité politique, et la participation de leur Association à l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation, 18 pays, *cn 62*) et à l'ASEM (Asia-Europe Meeting).

Le Cambodge, la Laos et le Myanmar devraient participer aux groupes de travail de l'APEC pour éventuellement en devenir membres.

inondations sur l'Agriculture sera faible en 2001, alors que leur effet sur la croissance en 2000 se situerait entre un-demi et un point.

Selon d'autres estimations, les inondations pourraient coûter 1 à 1,5 point de croissance en 2000, ce qui la ramènerait des 5 % prévus à 3,5 ou 4 % (*cn 142*).

Procès des khmers rouges

Après explications du ministre au Conseil des ministres Sok An, les députés vont poursuivre

S.E. HOR NAMHONG

LES FRONTIÈRES

Les frontières entre le Cambodge et le Vietnam sont un héritage de la colonisation française.

Les points litigieux, on en a recensé sept, viennent de ce que les cartes ne portent pas toutes les décisions prises à l'époque par le Gouverneur général de l'Indochine, et parfois le tracé manque. Mais on a les instructions du Gouverneur général, et leur validité

est reconnue par les deux parties.

Lors des dernières négociations, à Hanoi, on s'est mis d'accord sur six des sept points litigieux.

Un seul point reste à discuter : il s'agit d'une surface d'environ 50 km² dans le Mondolkiri.

On peut avoir bon espoir que tout sera réglé avant la fin de l'année, comme initialement prévu.

Il n'a pas eu en définitive de déplacement de bornes. Il y a pu y avoir des tentatives locales, mais rien qui ne puisse être réglé.

Il y a en effet des critiques, et nous reconnaissons le droit à ces critiques de s'exprimer. Nous voudrions qu'ils participent aux travaux, et non qu'ils cherchent à exploiter tous les incidents, à lancer des procès d'intention. Voudraient-ils qu'au lieu de négocier on fasse la guerre ?

En tous cas, je défie quiconque de faire mieux que la Commission chargée de ces négociations.

Pour les frontières avec les autres pays voisins, je suis aussi optimiste.

Avec le Laos, il y a peu de problèmes.

Avec la Thaïlande, un memo-

randum a été signé (Mou) avec le Premier ministre thaïlandais pour régler les litiges. On dispose pour cette frontière de textes très précis. Reste à réaliser le bornage.

Il ne s'agit pas encore des frontières maritimes. Ce sera l'objet de la prochaine étape. On n'a pas encore de calendrier à ce sujet.

La maison du Cambodge à la Cité universitaire

Cette Maison du Cambodge à la Cité universitaire à Paris a été construite par le Gouvernement

cambodgien. Elle a été donnée à l'Université de Paris, mais sous le statut de "maison nationale". c'

Frontières : "je défie quiconque de faire mieux que la commission chargée de négocier"

est à dire que le directeur est cambodgien, qu'il y a un conseil d'administration de six membres, 3 Cambodgiens et 3 Français; l'Ambassadeur du Cambodge étant président.

Profitant de nos difficultés financières, la Cité Universitaire a voulu rénover cette maison, mais en même temps changer son statut : elle ne serait plus cambodgienne, elle deviendrait toute française, une position que nous ne trouvons pas très amicale.

Nous avons proposé de la rénover à nos frais, mais il y a eu désaccord sur le coût. La Cité l'estime à 60 millions de FF.

Maintenant, nous avons fait la proposition suivante : la Cité rénovait la Maison du Cambodge à ses frais comme elle l'entend; on ne changerait pas son statut; et le Cambodge compenserait la cité en lui laissant l'usage de beaucoup de chambres pour des étudiants français : par exemple 200 chambres sur 250.

Donc la balle est actuellement du côté de la Cité universitaire.

En attendant la Maison du Cambodge est fermée depuis des années. C'est dommage. ■

A PROPOS ...

Croissance en 2001 : 6 % ?

Le taux de croissance du PNB cambodgien pour 2001 qui figure dans la Loi de Finances actuellement à l'examen de la Commission des Finances de l'Assemblée est de 6 %, c'est à dire un-demi point plus élevé que dans la première version du budget (*cn 142*).

Croissance en 2000 : 4 % ?

Il est estimé au ministère des Finances que l'incidence des

la discussion des 48 articles du projet de loi. La Loi pourrait être adoptée avant la fin de l'année.

Dégâts et assistances

L'effet des inondations sur les routes, ponts, systèmes d'irrigation, écoles, bâtiments divers, maisons etc ... est chiffré à 86 millions de dollars.

Sur cette somme, la Banque Asiatique de Développement propose un prêt de 55 millions de dollars. Le PAM/WFP intervient pour 9 millions de dollars sur 6 mois.

Revenus des forêts

La loi de Finances pour 2001 prévoit que la recette provenant de l'exploitation des forêts atteindra 55 milliards de riels, soit 14,47 millions de dollars, un chiffre en augmentation sur les années précédentes (9,5 millions en 1999) mais encore très loin des objectifs (*cn 133*).

La taxe étant fixée à 54 dollars par m³, ce montant suppose que les coupes atteindraient 265 000 m³, un volume très raisonnable, la coupe légale ayant été fixée à 800 000 m³, et la coupe

MINES ET DEMINAGE

un entretien avec le colonel J.P. Billault

responsable du CMAC - PMU à Siem Reap

Il n'y pas au Cambodge 4 à 6 millions de mines mais certainement moins d'un million

Il n'y a pas au Cambodge "10 millions de mines", ni "de 4 à 6 millions", mais **moins d'un million, probablement 700 000** environ selon mon estimation.

On peut estimer que **70 000 ha** sont **éventuellement minés**; avec en moyenne 10 mines par ha.

Sur ce nombre, **30 à 40 %** sont encore **actives** (voir encadré p. 4). Dans la province de Siem Reap pourtant très minée, nous avons maintenant moins de 5 accidents par mois.

Pourquoi avoir parlé si longtemps de 10 millions de mines, puis de 4 à 6 millions ? Simplement parce qu'on voulait attirer plus de financement. Et je doute d'ailleurs qu'il y ait dans le monde 300 millions de mines comme on le dit ...

CMAC et ONG

Le déminage jusqu'ici a été confié à deux systèmes distincts :

- d'une part le CMAC, *Cambodian Mine Action Center*, créé en 1993 par l'ONU, financé par un trust fund du PNUD / UNDP, à hauteur des premières années, de 12 à 15 millions de dollars par an.

- d'autre part des ONG telles que *Halo Trust*, *MAG*, et le *CIDEV* (*Conseil International de Développement*) créé par la COFRAS française, financé par la France de 1993 à 1996, qui a déminé notamment la zone des temples à Siem Reap.

Minages

Il y a plusieurs types de minage :

- "de protection", autour d'un camp, d'un dépôt, on pose des mines à éclats qui peuvent être dirigés vers l'extérieur;

- "d'interdiction" pour boucher un col, un passage à gué, ...

- "de sanction", pour punir un village pas été assez coopératif, les khmers rouges posaient en s'en allant des mines près du puits, de la rivière, de l'école. Il est arrivé qu'ils exigent de la victime ou de sa famille le remboursement, en bahts, du coût de la mine explosée;

- il y a encore le "minage individuel", pour protéger un champ, ...

A PROPOS ...

"supportable" à 1 million de m3. En 1997, les coupes avaient atteint ou dépassé 4 millions de m3 (cn 88, 91).

Les "Khmers libres"

"Le Mouvement des Khmers Libres a été créé en 1998 lorsque Hun Sen a refusé d'intégrer un groupe de rebelles dans les forces gouvernementales. Il se propose de renverser le communisme au Cambodge; il compte sur l'aide des

républicains américains lorsqu'ils auront gagné les élections" [Udom Katté Cheat du 13.9.99, cn 121].

Le Prince Ranariddh le 29 septembre 1999 mettait en garde les membres du Funcinpec contre ce mouvement anti-royaliste et anti-gouvernemental [Rasmei Kampuchea 30.9.99, cn 121].

Il faut distinguer en fait deux mouvements voisins : - le *Free Khmer Movement* dirigé par Ith Suong, quartier général à Pennsauken City dans le New Jersey, se réclamant du mouve-

En 1996 le CIDEV a été intégré au CMAC, avec une caisse séparée (*Project Management Unit*) d'où son appellation CMAC-PMU.

Budget du CMAC - PMU : 600 000 dollars / an. La séparation de cette caisse met le CMAC - PMU à l'abri des critiques faites au CMAC.

Critiques peu justifiées

Les critiques, qui ont provoqué le licenciement du directeur général du CMAC, l'arrêt presque total du financement étranger, et le licenciement consécutif de 1937 personnes (cn 143) ont été souvent injustifiées, et artificiellement, volontairement gonflées. Il y a eu à Kampot attribution de terres déminées à un ancien khmer rouge sous l'effet de pressions et d'ententes locales, mais pas politique délibérée. Mais il y a eu aussi absence de contrôles par les autres responsables des opérations : le colonel canadien, le PNUD, ...

Les critiques sont dues pour partie à une certaine hostilité habituelle des ONG contre les militaires; à une certaine jalousie vis à vis de leur efficacité dans le déminage, la santé, la protection civile, ... toutes activités dont les militaires ont l'expérience et qu'ils savent mener avec économie de moyens. Sam Sotha a été démis sous la pression des ONG anglo-saxonnes jalouses du CMAC, créé par la France, et dont le bilan est bon.

Hun Sen a dit qu'on allait inspecter les ONG comme on a inspecté le CMAC. Peut-être y trouvera-t-on malversations et coûts élevés ...

CMAC - PMU le meilleur rapport qualité / prix

Selon le rapport "*La démarche socio-économique du CMAC*" du PNUD de juillet 2000, les coûts comparés du déminage, en dollars, à l'ha, sont les suivants :

CMAC	9 212
PMU / CMAC	4 610
ONG	15 000

Pour les actions de déminage financées par la Communauté européenne de 1996 à 1999, l'étude de la Communauté indique les coûts comparés suivants en euros :

coûts comparés, en euros

	par ha	par mine ou engin
CIDEV	3 800	44
Halo Trust	16 500	440
MAG	38 700	682

L'efficacité très nettement supérieure du CIDEV (aujourd'hui PMU-CMAC) qui a déminé 5 410 000 m² en 27 mois, enlevé 15 000 mines sans aucun accident (nous n'avons perdu ni un doigt ni un œil) s'explique par l'absence de charges générales (pas d'experts chers et sans expérience), des méthodes de déminage plus rapides (neutralisation des mines, installations légères très mobiles près des champs de mine), peu d'arrêts de travail ...

De sorte qu'avec un même montant de financement le CMAC démine une surface bien plus importante que les ONG.

Le déminage une affaire de professionnels

La France revient au déminage.

On aurait pu croire qu'elle financerait de préférence une création française, le CMAC - PMU, dont l'efficacité est reconnue. Ou qu'elle s'associerait avec l'Allemagne, qui le demandait, de façon à augmenter le poids franco-allemand dans une région du monde où l'Europe est faible.

Mais il apparaît que la France va financer surtout le trust fund du PNUD, et que la Communauté européenne va faire de même, de sorte que la plus grande partie des fonds va aller à des ONG qui ne déminent pas, mais qui ont quantité d'activités annexes : prévention, recensement des victimes, social, santé, appui institutionnel (experts), distribution des terres déminées etc ... Elles ne font que les "boulevards extérieurs" du déminage. Mais elles ont une très grande influence auprès des bailleurs de fonds.

Leurs activités sont sans doute utiles, mais elles vont absorber 70 à 80 % des fonds, il n'en restera que 20 à 30 % pour le déminage véritable. Il faudrait inverser les proportions.

En fait il se développe autour du déminage quantité d'actions prédatrices car bien légitimement la malédiction des mines suscite compassion ... et financement.

On pouvait espérer que le rôle central serait confié à de vrais professionnels, des militaires dont le déminage, la santé, etc ... sont le métier plutôt qu'à des multinationales de l'humanitaire qui mènent leur politique de croissance par actions commerciales, médiatiques, diversification etc ...

(suite page 4)

sants agressifs.

Sam Rainsy gagne en appel

Débouté de sa plainte en diffamation contre Raoul Jennar et *Le Monde Diplomatique* par le Tribunal de Grande Instance de Paris en décembre 1999, pour un article paru en mars 1999, Sam Rainsy a gagné en appel par un arrêt du 2 novembre. *Le Monde Diplomatique* est condamné à lui verser des dommages-intérêts.

(suite page 4)

J. P. Billault : mines et déminage

"Ce qui n' est pas soutenable, c' est de constater que parfois la plus grande

part de ces financements est utilisée à d' autres fins que celle de détruire les mines. Cela retarde d' autant les opérations de déminage, et le nombre des victimes. C' est immoral. L' argent du déminage doit servir à déminer.

Le Bureau Technique de la Communauté Européenne à Phnom Penh est dans l' incapacité de dresser un bilan précis de ses propres actions de déminage (durées, programmes, montants des sommes dépensées, nombre de mines enlevées, surfaces déminées).

Ces problèmes, on les rencontre d' ailleurs dans tous les pays en développement. Comme l' argent des bailleurs de fonds devient plus rare, pour un nombre croissant de pays-prenant, on est contraint de gérer mieux, de faire preuve d' efficacité pour convaincre. C' est ce qui pousse la "gestion intégrée". On espère que la future CMAA (*Cambodian Mine Action and Victim Assistance Authority*) dont on a annoncé la création au symposium du 16 novembre arrivera à réguler les différents intervenants.

On démine La "route Ta Mok"

Nous avons entrepris depuis 4 jours (29 nov.) le déminage de la route 67 qui relie Samrong, chef-lieu de la province d' Oddar Meanchey à Anlong Veng.

C' est l' axe principal de cette province. Actuellement le gouverneur, pour rejoindre Anlong Veng, doit passer par Siem Reap et la RN6; ou bien passer par la Thaïlande !

Cette route est plus directe et moins minée que l' ancienne route dite "des Français". Environ 4000 personnes vivent sur cet axe, avec trois villages importants.

Rebaptisée "route Ta Mok", elle a 52 km de long. Ce sont surtout les ponts qui sont minés. On démine 20 mètres de chaque côté de la route. 210 hommes, y compris les "supports" (chauffeurs de véhicules etc ...), en six pelotons, y travaillent.

En 4 jours nous avons avancé de 1300 m. Si on déminait la moitié pendant cette saison sèche, ce serait bien.

Contributions au CMAC

Union Européenne	6 814 euros
Japon	6 751
Etats-Unis	1 602

(source : Union Européenne)

La France a d' abord financé le CIDEV qui a déminé la zone des temples à Siem Reap. L' Allemagne a pris le relai depuis août 1998, en maintenant le co-management J.P. Billault-Cambodge. Ce financement doit se poursuivre plusieurs années.

L' Europe vient de s' engager à verser au CMAC, par l' intermédiaire du trust fund du PNUD, 5 300 000 F sur 2 ans, soit 353 000 \$ par an sur un total "déminage Cambodge" d' un million de dollars (cn 144).

Victimes : leur nombre diminue

Les mines ont fait au total environ 40 000 victimes au Cambodge.

On observe une baisse très nette :

1997 : 1773 victimes
1998 : 1792
1999 : 1019

janvier à août 2000 : 589 victimes, soit 28 % de moins que pour la même période de 1999.

Il y en a cependant encore près de 3 par jour.

- les dégâts : sur les 793 victimes des 12 mois sept. 1999 - août 2000 : 20 % de décès, 54 % de blessés, 26 % d' amputés.
- 92 % sont des civils, 8 % des militaires.
- 63 % sont des hommes; 31 % des enfants; 6 % des femmes.

La diminution du nombre des accidents,

explique J.P. Billault, a plusieurs causes :

- les combats ont cessé : le pourcentage des soldats victimes est passé de 69 % à 8 %;

- on ne pose plus de mines;

- le retour des réfugiés est terminé, les migrations ont pris fin; et les gens stables savent bien où il ne faut pas aller.

- il y a une auto-neutralisation des mines par vieillissement : 20 à 70 % ne sont plus actives pour diverses raisons : leur ancienneté, leur catégorie, le lieu où elles ont été posées (le ressort ne fonctionne plus, l' eau a pénétré à l' intérieur ...).

- les villageois ont enlevé beaucoup de mines eux-mêmes, parfois renseignés par les poseurs

- 56 % des accidents sont causés par des mines anti-personnel, 44 % par des engins non-explosés.

Les lieux : Battambang Banteay Meanchey, Oddar Meanchey sont les trois provinces les plus touchées.

Les districts les plus touchés : *Sala Krau* (Krong Pailin) : 77,4 victimes par 10 000 habitants; *Samlaout* (Battambang) : 53,3; *Rotonak* (Battambang) : 43,4; *Veal Veng* (Pursat) : 38,9; *Malai* (Banteay Meanchey) : 36,9, etc ...

- Pour 28 % les explosions ont eu lieu dans la forêt; 26 % dans le village; 17 % dans les champs; 10 % près d' une rivière; 9 % sur un chemin ou une route, etc ...

- Les mines anti-personnel : surtout dans la forêt (36 %); les engins non explosés : surtout dans les villages (43 %).

statistiques Handicap International

Développement intégré : un théâtre d' ombres

En fait tout le monde est aujourd' hui d' accord sur l' idée de "développement intégré", qui figurait dans mon rapport de fin de mission d' août 1998, mais ni les bailleurs de fonds, ni le gouvernement, personne ne fait rien de concret dans ce sens. Le Bureau Technique de l' Union Européenne par exemple ne programme rien en matière de politique intégrée. On dit, mais on ne fait pas : c' est un théâtre d' ombres. L' idée générale est de donner une autonomie à chaque région, et que dans chaque région, avec les autorités locales, toutes les activités soient intégrées en vue du développement rural, dans le sens des expériences menées par le SEILA.

Il y aurait alors moins de confusion dans la gestion, dans la connaissance des coûts et dans celle des résultats. On ne sait pas où sont les mines ni, plus grave, ce qui a été déminé, alors que nous l' indiquons clairement aux chefs de district et de communes.

La CMAA

La crise du CMAC a eu deux causes, nous dit Eric Debert, coordinateur de *Handicap International* :

- un management cambodgien mal adapté, très lourd, très centralisé; qui n' a pris en considération que trop tard le sort des terres déminées.

- quelques éléments, mais peu, qui ont passé des accords à Kampot en faveur de privés (d' anciens khmers rouges).

Un audit de l' ONU n' a rien reproché au trust fund du PNUD. Mais on a trouvé que sur les 400 000 dollars gouvernementaux des fonds ont servi au Conseil d' administration. Pour 1999 : 13 % des terres déminées sont en litige. Ce n' est donc nullement un énorme scandale.

La CMAA, *Cambodian Mine Action Authority*, distincte du CMAC, comptera environ 20 personnes. Le président sera le Premier ministre, les ministères concernés y seront représentés.

La CMAA aura un rôle coordinateur, pour le programme de déminage, le contrôle, la distribution des terres avec les LUPU : *Land Use Planning Units*.

A PROPOS ...

(suite de la page 3)

ONG Enfants

L' ONG "Pour un Sourire d' Enfant", fondée en 1995 par Christian et Marie-France Despallières, a reçu le Prix français des Droits de l' Homme, 120 000 F. Cette ONG prend soin particulièrement de 350 enfants vivant sur une décharge de Phnom Penh (nourriture, infirmerie, activités diverses); assure dans son centre l' éducation intensive de 650 enfants; et soutient la scolarité de 600 au-

tres. L' encadrement compte 80 personnes. Le prix va permettre notamment la création d' un centre de nutrition.

Rappelons les ONG *Krousar Thmey* (*Nouvelle Famille*) dirigée par Benoit Duchateau et *Mitsamlang* (*Friends*) dirigée par Sébastien Marot qui ont des actions similaires en faveur de l' enfance défavorisée (cn 131).

Banteay Chhmar : jointifs

Les deux bas-reliefs du XIIème siècle, représentant des Lokesvara, volés fin 98 dans le temple

de Banteay Chhmar, saisis début 1999, rendus cette année par la Thaïlande et actuellement exposés au Musée National, jusqu' ici présentés séparément, sont en réalité jointifs, nous dit Bertrand Porte, restaurateur au Musée national. Les motifs présentent une continuité certaine.

A l' origine, la galerie de la troisième enceinte du temple de Banteay Chhmar comptait huit Lokesvara bras levés, chacun ayant de 4 à 32 bras. L' ensemble avait environ 25 m de long

sur 3 m de haut. Chaque Lokesvara est constitué de quantité de blocs de pierre inégaux : 117 blocs pour les deux bas-reliefs récupérés.

Les voleurs ont fendu les pierres dans l' épaisseur pour faciliter le transport, conservant environ 30 cm sur 60. La casse représente à peu près 5 %.

Deux Lokesvara sont encore en place à Banteay Chhmar. Deux ont été volés entre 1992 et 1998. Quatre fin 1998, dont deux ont été récupérés. Quatre restent donc disparus.

Le projet de loi sur

les entreprises commerciales

La loi sur les Sociétés, on y travaille depuis 1991. Une version en français, achevée en mars 1994 (cn n° 4), a été envoyée à la refonte pour intégrer le droit anglo-saxon sous prétexte d'ASEAN (cn 86, 100). Ce n'est qu'en juillet 2000 qu'a été terminé le nouveau projet, en 300 articles.

Le nouveau texte introduit une forte dose de droit anglo-saxon puisqu'il sera désormais appliqué aux sociétés par actions (SARL privées et publiques). Nous reproduisons ci-après l'Introduction au projet de Loi, qui en donne les grandes lignes.

L'objet de la Loi sur les entreprises commerciales de juillet 2000 est de permettre la création de personnes morales à des fins commerciales et de circonscrire les règles de droit applicables à leur constitution et à leur fonctionnement. Les sociétés civiles de même que les compagnies à but non lucratif sont donc exclues du champ d'application de la loi.

La loi porte sur la création de quatre types de personnes morales :

- la société en nom collectif,
- la société en commandite,
- la compagnie privée à responsabilité limitée,
- la compagnie publique à responsabilité limitée.

De plus le projet érige les règles permettant la reconnaissance de la personnalité morale d'une société ou compagnie étrangère (créée en vertu des lois d'un Etat tiers) exploitant une entreprise au Cambodge, en particulier sous la forme de bureau de représentation ou de succursale.

Sociétés en nom collectif et sociétés commandite : Droit romano-germanique

Les règles applicables aux sociétés en nom collectif et en commandite sont d'origine romano-germanique. Elles se situent donc dans le cadre de la tradition civiliste du Cambodge et prennent la suite du Code de Commerce du Cambodge de 1951 (révisé en 1961). Les droits français et québécois ont été utilisés comme source de droit comparatif.

A l'instar des droits québécois et français, ces deux types de sociétés seront créés par contrat et pourront acquérir la person-

nalité morale au moment de leur immatriculation auprès du ministère du Commerce.

La société non immatriculée sera considérée comme une société en nom collectif soumise à la loi, mais ne pourra bénéficier des attributs de la personne morale.

Les associés de la **société en nom collectif** sont conjointement et solidairement responsables des dettes sociales. Chaque associé possède la qualité de gérant. Les associés engagent la société lorsqu'ils agissent dans le cadre de l'exploitation de celle-ci.

Dans la **société en commandite**, il y a deux types d'associés : les *commandités* qui sont conjointement et solidairement responsables des dettes sociales et qui sont les seuls associés possédant la qualité de gérant et les *commanditaires* qui ne sont responsables que jusqu'à concurrence de leurs apports. Ces derniers ne peuvent agir en qualité de gérant.

Sociétés par action : Droit anglo-saxon

C'est dans le domaine des **sociétés par action** que la loi se départit du droit civil.

En effet, le droit applicable aux compagnies privées et publiques à responsabilité limitée est d'origine anglo-saxonne. La loi sur les sociétés commerciales canadienne et le *Corporations Act, Title 8*, de l'Etat du Delaware (Etats-Unis) ont été utilisés comme source de droit comparatif, de même que le droit commercial japonais, singapourien et malaisien.

Le choix de l'Etat cambodgien d'adopter le système anglo-saxon pour ce qui est des sociétés par actions (compagnies à responsabilité limitée) est fondé sur des raisons d'ordre non seulement légales, mais aussi pratiques.

Premièrement, le régime légal applicable aux compagnies de droit anglais est beaucoup moins complexe que celui de droit français. Il en est de même quant à l'institution gouvernementale en charge d'administrer la loi. Le Japon, pays de tradition civiliste, a lui aussi adopté le modèle corporatif de droit anglais.

En droit anglais, les compagnies sont constituées par le dépôt de statuts et par l'émission d'un certificat de constitution par l'institution gouvernementale, qui sera au Cambodge la **Direction des Compagnies**.

Les statuts contiennent les clauses, initiales ou mises à jour, réglementant la constitution ainsi que toute modification, fu-

sion, réorganisation ou dissolution de la société.

La compagnie de droit anglais n'est pas un contrat. Elle est purement institutionnelle. C'est lors de l'émission du certificat de constitution que la compagnie est créée. Elle est une personne fictive.

Les compagnies privées et publiques sont soumises aux mêmes règles quant à leur mode de création. Les règles de fonctionnement qui leur sont applicables varient de façon minimale entre les deux types d'entité.

La distinction principale entre les compagnies privées et publiques tient au fait que seules ces dernières ont la capacité de faire appel à l'épargne publique.

Certaines règles ont été incorporées à la loi afin d'**assouplir la gestion des compagnies privées**. Par exemple l'article 227 du projet prévoit la possibilité de conclure une convention unanime des actionnaires et l'article 233 rend possible l'adoption d'une résolution afin de ne pas nommer de vérificateur (procédure d'audit).

En ce qui a trait aux **compagnies publiques**, leur pouvoir d'émettre des valeurs mobilières sur le marché a rendu nécessaire l'adoption de règles destinées à protéger le public.

Ces règles qui se retrouvent au chapitre 4 – section G de la Loi portent principalement sur le transfert, la transmission et l'enregistrement des valeurs mobilières. Celles-ci n'apparaissaient pas dans la version initiale du projet de Loi car, à cette époque, le Gouvernement du Cambodge ne considérait pas la création d'une bourse des valeurs mobilières.

Dans ce contexte, l'encadrement législatif du transfert des valeurs mobilières était donc minimal. Les propos tenus récemment par le Premier ministre Hun Sen sur la création d'une bourse ont nécessité l'ajout de normes spécifiques dans ce domaine.

Il est ici important de mentionner que les règles transitoires prévoient qu'aucune compagnie publique ne pourra être créée avant l'adoption d'une loi instituant un organisme de régulation, de contrôle et de surveillance pour l'émission et le transfert des valeurs mobilières dans le cadre d'un appel public à l'épargne. Cette exigence a pour objectif premier de protéger le public investisseur. ■

[Des notes explicatives portant sur chacun des chapitres ont été rédigées. Elles ne sont actuellement disponibles qu'en langue anglaise.]

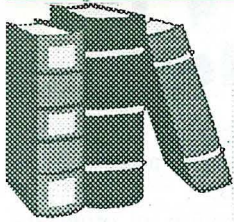
Le projet de Loi sur les Sociétés est actuellement à l'examen, dans sa version en khmer, au Conseil des Juristes du Conseil des ministres.

Il pourrait être discuté par l'Assemblée début 2001 – mais il n'est pas encore inscrit à l'ordre du jour.

Selon ce projet, pour les sociétés déjà enregistrées sont prévues des dispositions transitoires (art. 299-300).

Chaque année, les sociétés devront faire une déclaration – remplir un formulaire – auprès de la Direction des Compagnies (nom provisoire). Les SARL par exemple auront à donner des informations portant sur les administrateurs et l'aspect financier de la société.

Il sera vérifié à cette occasion que ces sociétés déjà existantes sont conformes à la nouvelle législation.



Un conflit en Mer

"La disparition de l'URSS et le changement d'attitude des Occidentaux en raison de l'attrait exercé par les perspectives du marché chinois ont libéré la Chine de toute nouvelle menace.

Depuis le début des années 90 cette évolution est interprétée par les communistes chinois comme l'émergence d'opportunités stratégiques qu'il convient d'exploiter.

Cambodge Nouveau a rendu compte (n° 144) du récent livre de E. Denécé sur les risques d'un conflit en Mer de Chine méridionale. Le sujet suscitant un intérêt justifié, on trouvera ci-après, à partir du même livre, des informations plus détaillées.

La course aux armements

On assiste depuis quelques années à une spectaculaire augmentation des achats d'armements en Asie orientale, dont la part dans les dépenses mondiales d'armement est passée de 19 % en 1983 à 30 % en 1993, la Chine et du Japon représentant 70 % du total. La crise financière a contraint certains pays - Thaïlande, Indonésie - à réduire leurs programmes d'achats. Ce n'est sans doute que provisoire.

Parcels et Spratley : qui occupe quoi ?

Parmi les centaines d'îles, îlots, récifs qui composent les deux archipels des Paracels et des Spratley, qui occupe quoi ?

Pour les Paracels, c'est simple : la Chine occupe tout l'archipel, dont elle s'est emparée par la force en 1974 aux dépens des Vietnamiens. Elle y entretient en permanence une garnison d'environ 1000 hommes, avec de puissants moyens de transmission et une station météo. Elle a construit un port sur l'île Triton, et surtout terminé en 1993 une base

aéro-navale et une piste aérienne de 2,6 km sur l'île Boisée, "où sont stationnés une vingtaine d'avions d'attaque". Les Paracels sont ainsi devenues pour la Chine "un relai important vers le sud de la Mer de Chine méridionale".

Pour les Spratley : elles sont partiellement occupées par 5 pays :

- **Taiwan** occupe Itu-Abu depuis 1956, avec environ 600 hommes, de l'artillerie anti-aérienne, une piste d'atterrissage, et le meilleur mouillage de la zone. Les re-

artillerie, piste de 1500 m qui doit être portée à 1800 m., une jetée est en projet. La surveillance maritime est assurée à partir de Palawan, à 350 km.

- **La Malaisie** occupe Swallow Reef et une dizaine d'îles aux alentours. Présence permanente de commandos-marine sur 3 îles, effectifs restreints.

- **Chine Populaire** : jamais présente dans les Spratley avant 1988, elle occuperait aujourd'hui une douzaine d'îlots situés dans le nord de l'archipel, avec un observatoire océanographique sur les récifs Fiery Cross, une "population" de pêcheurs et même d'agriculteurs, avec une liaison régulière avec Hainan.

De sorte qu'au total, il y aurait au moins 23 garnisons de 5 nationalités différentes dans les Spratley, 3 pistes aériennes (et une quatrième annoncée par Taiwan), 4 aires d'atterrissage, 6 ports ou mouillages.

La marine chinoise : progrès spectaculaires ...

En cas de conflit bien d'autres forces que les garnisons seraient évidemment engagées par les belligérants. Quelles forces ? E. Denécé passe très précisément en revue les moyens militaires de chacun des pays concernés. Nous ne donnons ici que l'essentiel de ce qui concerne la Chine.

Les forces navales de la Chine populaire comptent 320 000 à 360 000 hommes, et plus de 1800 navires, en trois flottes. La "grande muraille navale", uniquement

• La montée en puissance de la marine chinoise inquiète tous les voisins de la Chine.

• Plutôt qu'un conflit armé qu'elle pourrait perdre, la Chine combine marine et diplomatie pour vaincre sans combattre

lations sont bonnes avec les îles environnantes occupées par les Chinois.

- **le Vietnam** occupe approximativement 21 îles, certaines occupées par 200 hommes maximum, avec des moyens défensifs anti-aériens (Southwest cay et Amboyna cay), une piste d'atterrissage sur l'île Spratley. Les garnisons dépendent entièrement (eau potable) du ravitaillement naval.

- **Les Philippines** contrôlent 8 îles, dont Thi Tu, avec 500 hommes, casernes,

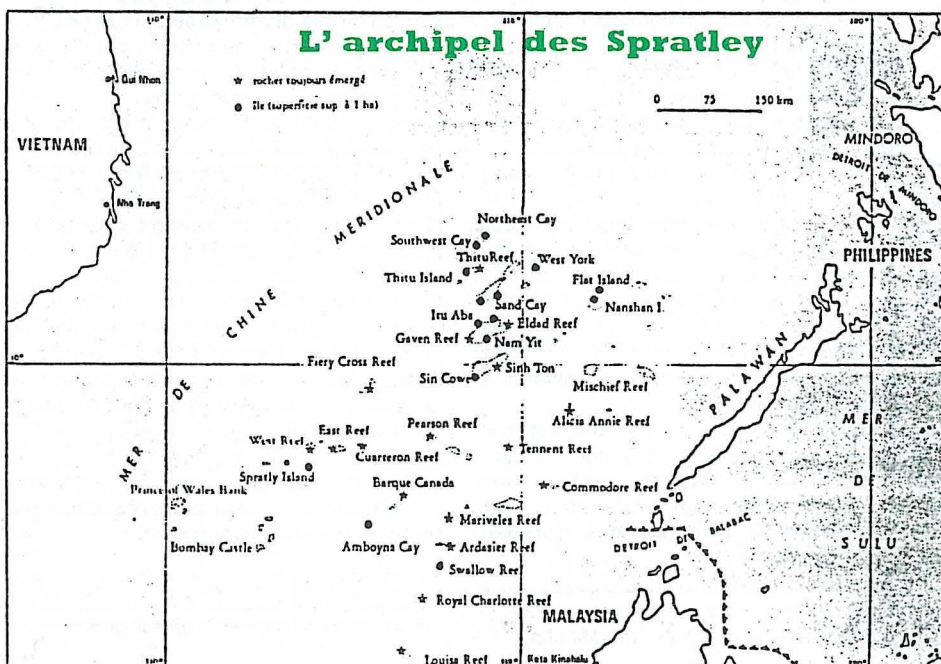
et Taïwan ?

Un conflit entre la République populaire de Chine et Taïwan est généralement considéré par les observateurs professionnels comme un risque beaucoup plus réel qu'un affrontement en Mer de Chine du sud pour les Spratley.

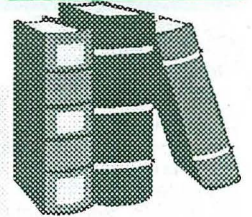
En tous cas Taïwan se prépare de longue date à une offensive chinoise - ce qui n'est en pas le cas de l'ASEAN. On peut rappeler que Taïwan a acheté 150 F-16 aux Etats-Unis et 60 Mirage 2000-5 à la France au début des années 90, et 6 frégates Lafayette à la France en 1992, pour 2,8 milliards de dollars - un achat qui fait encore des vagues.

D'autre part, si Singapour accorde une part importante de son budget à sa Défense (5 %), l'objectif n'est pas d'intervenir au loin, mais d'assurer sa défense rapprochée, et de lutter contre le piratage, un danger très réel, et qui augmente : "Pirates et stratèges dans les mers asiatiques" (cn 132).

Le Japon pourrait être l'organisateur d'une force régionale conjointe anti-pirates.



de Chine méridionale ?



A l'aube du XXIème siècle la Chine se sent capable de rendre à la nation chinoise la face que plus de 100 ans de semi-colonialisme, puis de repli sur soi, lui ont fait perdre. (...)

Ce sentiment de revanche et cette volonté de retour à un passé prestigieux fonde, pour une grande part, les évolutions les plus récentes de la stratégie chinoise".

Eric Denécé "Géostratégie en Mer de Chine méridionale".

défensive, des années 70 a maintenant "les moyens de s'aventurer en haute mer et d'organiser des opérations de débarquement".

La flotte du Sud compte 600 navires. Elle se renforce depuis quelques années plus vite que les deux autres, comptant aujourd'hui plus de 70 grands navires de surface, et notamment depuis décembre 1998 le premier des destroyers de la classe *Liu Hai* (6000t) ainsi qu'un sous-marin modernisé de la classe *Ming*. Les Chinois ont fait des progrès importants en matière de missiles, de radars, de contre-mesures électroniques.

"Depuis 1988 plusieurs unités de l'aéronautique des flottes du nord et de l'est ont été réaffectées dans la région", qui compte 24 chasseurs ravitaillables en vol, et plus de 70 bombardiers.

La Chine a plus de 100 sous-marins, dont 6 sous-marins nucléaires d'attaque -copies de modèles soviétiques.

Moyens amphibies : près de 400 bateaux, "la Chine serait capable de transporter plus de 30 000 hommes et 400 chars légers sur près de 500 miles, avec le soutien des forces aériennes".

Ces forces pourraient être renforcées par des troupes aéroportées, près de 80 000 hommes "qui pourraient être très rapidement déployées par avion".

L'aéronautique navale a fait de très importants progrès, en matière de reconnaissance, de missiles; elle a acheté à la Russie en 1992 des appareils (SU 27, Mig 31, ...) "qui seraient destinés à fournir une couverture aérienne au cas où Pékin utiliserait la force aux Spratley", et qui "inquiètent énormément les pays voisins".

On note enfin des progrès dans les systèmes d'écoute et de guerre électronique.

Au total donc la marine chinoise a réalisé des progrès spectaculaires depuis 20 ans, en matériel, en expérience (navigation océanique, tirs de missiles, guerre électronique, ravitaillement en mer) et en tactique ... et elle a multiplié les opérations en mer de Chine méridionale.

... mais efficacité encore faible

Dans la pratique cependant, les spécialistes ne sont pas très impressionnés : son efficacité reste faible.

"Le matériel est périmé, les moyens de commandement faibles, les capacités de projection à l'extérieur peu importantes. (...) la marine chinoise est encore une force essentiellement côtière (...) les énormes dépenses consenties n'ont pas permis de constituer une force océanique stratégique opérationnelle".

Un conflit pour les Spratley ? La marine chinoise manquerait de moyens logistiques et des capacités aériennes pour opérer à 1500 km de ses bases les plus proches (Hainan) : "elle serait vulnérable face aux forces aériennes et navales vietnamiennes, malaisiennes et indonésiennes, plus proches et dotées de technologies aériennes plus perfectionnées".

"Il n'a pas de concertation militaire multilatérale au sein de l'ASEAN. Malgré cela, l'addition des moyens militaires des pays membres permettraient à ceux-ci de sortir vainqueurs d'un affrontement en mer ce Chine méridionale.

Plus généralement, "ces quinze prochaines années, l'Asie ne sera pas menacée par cet hégémonisme chinois tant redouté (...).

"La Chine mettra plusieurs décennies pour atteindre le niveau de technologie et d'expertise d'une grande puissance militaire mondiale".

Quel scénario ? Quelle stratégie ?

Un premier scénario, l'annexion complète des Spratley, soit par grignotages progressifs soit par expansion brutale, apparaît peu probable, "le coût diplomatique serait énorme", une telle annexion "provoquerait l'isolement international de la Chine dans une phase où elle a besoin des capitaux et des technologies de l'occident".

Second scénario plus vraisemblable : la Chine étend autant que possible ses possessions dans le but de renforcer ses positions pour des négociations futures. Avec cet objectif, "sa marine est l'instrument majeur de sa diplomatie".

L'idée : continuer à marquer des points sur le terrain mais ne jamais apparaître comme l'agresseur, ajourner le règlement catégorique sans pour autant le refuser catégoriquement, négociocier de façon bi-latérale pour finalement admettre les autres pays riverains comme de simples participants à l'exploitation de ressources chinoises.

"Agitant l'image d'une puissance qu'elle est encore loin de posséder, la Chine tente ainsi de vaincre sans combattre. Fidèle aux principes de Sun Tzu, elle considère que le but de la guerre n'est pas de détruire l'ennemi mais de le persuader".

c.n.

d'après E. Denécé "Géostratégie en Mer de Chine méridionale", L'Harmattan.



L'ASEAN

La Chine, les Etats-Unis

Les relations entre la Chine et les pays du Sud-est asiatique n'ont jamais été aussi bonnes, alors que dans le même temps, malgré la visite historique du président Clinton au Vietnam, l'influence américaine a décliné", selon un récent article de M. Mitchell et M. Vatikiotis dans la *Far Eastern Economic Review* (23.11) : "China steps in where US fails".

Pour gagner en influence dans le Sud-est asiatique, la Chine adopte une attitude contraire à celle des Etats-Unis, observent les auteurs. Finie la mentalité "guerre froide", recherche d'hégémonie, politique de puis-

sance; la Chine propose un nouveau concept : respect mutuel, coopération, consensus par consultations, et règlement pacifique des différends.

Le sous-entendu est clair : non seulement la Chine peut être un bon voisin, mais le Sud-est asiatique se trouvera bien d'être le partenaire de la Chine plutôt que celui des Etats-Unis, qui mettent toujours comme conditions préalables aux relations amicales des réformes politiques et économiques.

La visite de Jiang Zemin au Cambodge illustre bien le nouveau concept de la Chine : profitant des relations devenues difficiles entre le Cambodge et les Etats-Unis depuis le coup de 1997, la Chine remplit le vide, elle accorde une aide

de 200 millions de dollars au Cambodge cette année, dont 2,7 mio en formation militaire. Les visites de Jiang Zemin au Laos et au Cambodge seraient destinées à contrer le rapprochement entre le Vietnam et les Etats-Unis annoncé par le contrat commercial signé en

juillet dernier.

"La Chine n'a pas remplacé les Etats-Unis, mais elle gagne en influence" ...

On peut estimer que la naissance d'une entité "Asie orientale" souligne le même phénomène, et qu'en somme "l'Asie s'asiatise" (cn 10). c.n.

CAMBODGE
NOUVEAU
le journal
des
décideurs
votre
meilleur
investissement

directeur de la publication Chea Savuth
Rédacteur-en-chef Alain Gascuel
Mise en pages Pen Mary
Photos : Philippe Bataillard
Impression CIC Centre Informatique
du Cambodge
58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

CAMBODGE NOUVEAU
est vendu sur abonnement seulement
exemplaire gratuit sur demande
tel 023 214 610 mob 012 803 410
E-mail cna@forum.org.kh



MEDIAS

Démobilisation

Le Conseil de démobilisation et les représentants de la communauté internationale étudient les défauts des démobilisations réalisées jusqu'ici avant de poursuivre. Selon le gouvernement, sur les 1 324 démobilisés, 15 % n'ont aucun logement, 73 % ont une maison en très mauvais état. En principe les démobilisés reçoivent 1200 dollars en cash (240) et en matériel. "Si c'est le cas, nous serons tous d'accord pour être démobilisés". Mais officiers et soldats craignent la corruption.

[d'après **Moneaksekar Khmer** 7.11, trad. *The Mirror*]

Forêts : grands domaines

Les coupes d'arbres clandestines ont pratiquement cessé dans le Mondolkiri, le Ratanakiri, Kratie, Stung Treng et Preah Vihear, observe le ministre de l'Environnement Mok Mareth. Mais on constate que de plus en plus de gens riches et puissants cherchent à s'emparer de terrains boisés pour les planter ou pour les revendre; ils louent des travailleurs et font croire que ce sont des propriétaires; ce phénomène est observé à grande échelle dans 15 provinces.

D'autre part le ministère a observé avec la FAO l'exportation, avec de faux documents, de 20

000 m3 de grumes coupées dans des zones protégées ou des forêts d'Etat.

[d'après **Nisath Khmer** 7.1., trad. *The Mirror*]

Bangkok Airways

La compagnie aérienne a inauguré le 22 novembre une nouvelle liaison Phnom Penh - Bangkok et Bangkok - Phnom Penh avec un nouvel appareil Boeing 717-200, 120 places. Elle va acquérir un deuxième appareil du même type qui sera mis en service en avril 2001 sur la liaison Phnom Penh - Siem Reap.

[d'après **Koh Santepheap** 25.11, trad. *The Mirror*]

Electronique : le Plan Obuchi

Le "plan Obuchi" de développement des technologies de l'information dans les pays de l'ASEAN, vise à créer une *Association asiatique des technologies de l'Information* qui jouera un rôle clé dans le développement de la région grâce au commerce électronique, au gouvernement électronique, à l'utilisation des technologies de l'information pour les services sociaux, la sécurité, etc... Le Japon consacrera des sommes importantes au Plan Obuchi, en commençant par le Cambodge.

[d'après **Rasmei Kampu-**

chea 5.11, trad. *The Mirror*]

[Voir l'interview du ministre des Affaires étrangères Hor Namhong dans ce numéro].

Vietnam-Etats-Unis

Dix contrats ont été signés pendant la visite du président Clinton au Vietnam; le principal est une lettre d'intention pour l'achat par *Vietnam Airlines* de 3 Boeing 777-200, pour 480 millions de dollars.

La visite du président américain,

qui a reçu un chaleureux accueil populaire, et l'accord commercial signé en juillet, font espérer les investisseurs étrangers que le gouvernement va accélérer les réformes: moins de bureaucratie, décentralisation, égal traitement entre les entreprises étrangères et les entreprises d'Etat, respect des contrats, ... Mais des tensions pourraient apparaître dans le parti.

[d'après **Far Eastern Economic Review** 30.11]

Journées de Chirurgie

Les Sixièmes Journées de Chirurgie de Phnom Penh, les 24, 25 et 26 octobre, à l'Université des Sciences de la Santé, ont atteint leurs objectifs: réunissant plus de 200 praticiens cambodgiens, 39 chirurgiens français dont six neuro-chirurgiens, une vingtaine de chirurgiens venus du Vietnam, du Laos, des Philippines, de Hong Kong, d'Australie, d'Allemagne, de Grande Bretagne, elles ont permis des échanges scientifiques fructueux.

"Ce dernier Congrès illustre parfaitement les progrès accomplis par les chirurgiens et anesthésistes-réanimateurs khmers depuis les 1ères Journées en juillet 1995: leurs préoccupations rejoignent progressivement celles de leurs collègues des pays dévelop-

pés", écrit le Secrétaire général de la Société Cambodgienne de Chirurgie le Pr C. Dumurgier.

Les Septièmes Journées de Chirurgie de Phnom Penh auront lieu dans le cadre des Journées Médicales de l'ASEAN à l'automne 2001.

Concernant le Pr Tournier Lasserre, cité dans *cn* 142, rappelons que, Médecin-général-inspecteur, ancien Directeur central du Service de Santé des Armées, il avait passé près de dix ans au Cambodge entre 1962 et 1971 comme chirurgien-chef à l'Hôpital Preah Keth Meala et à l'Hôpital Calmette.

Il avait mis en place à la Faculté de Médecine la première spécialité, le CES de Chirurgie générale - dont le Pr Vu Kim Por, actuel Recteur de la Faculté, est le seul rescapé.

Le Pr Tournier-Lasserre est décédé à Paris en 1986.



indochine
INSURANCE

Service d'Assistance 24h/24

- Spécialistes en alerte prêts à intervenir sur simple appel.
- Ligne téléphonique dédiée.
- Service de nuit en coordination avec la police.
- Intervention immédiate sur les lieux de l'accident.
- Assistance à la rédaction du constat.
- **Service Gratuit**, dans la lignée des garanties offertes par Indochine Insurance.

indochine
Assistance
Service
24h/24
012 812 333

"La raison du plus fort est toujours la meilleure."!

© Jean de La Fontaine 1621 - 1695

*Soyez exigeant,
Choisissez*



indochine
INSURANCE

UNE COUVERTURE TOTALE EN TOTALE CONFIANCE

No Problem Park - N°55, Rue 178 - Phnom Penh - Royaume du Cambodge

Tel : 210 701 / 210 761 - Fax : 210 501 - Email : info@indochine.com.kh - Internet: www.indochine.net